

L'APPROCHE TRANSVERSALE POUR RÉGULER  
LES INTERACTIONS

Le développement d'un pays dû en partie à l'industrie et au progrès technique, bien qu'il soit accompagné d'impacts ne peut pas être réduit à une menace pour l'environnement. L'interdépendance des activités humaines et des cycles de fonctionnement des écosystèmes est permanente. Tout développement est réalisé dans un contexte local, territorial voire planétaire et la dégradation de l'environnement est un frein au développement économique et social comme l'illustrent les exemples de la déforestation et de l'épuisement des ressources de pêche qui ont dégradé les conditions de vie des populations.

La notion de développement est ainsi une notion globale « développement au sein de l'écosystème ». Cette approche implique que les analyses de l'environnement doivent intégrer les sciences physico-chimiques, biologiques, sociales et économiques dans une approche interdisciplinaire. Ce qui représente une difficulté de taille dans l'état actuel des connaissances, cloisonnées, manquant de passerelles de dialogue entre spécialistes des différentes disciplines. Ce dialogue est un des enjeux du développement durable et de la compatibilité entre les objectifs écologiques et économiques.

Le développement économique et écologique, appelé également « éco développement » ou développement durable sont des termes utilisés pour définir un modèle qui permettra de maîtriser ou réguler les interactions entre les activités humaines et l'écosystème tout en préservant l'équilibre de l'environnement. La question étant alors de définir les objectifs, les seuils de référence d'une part et les modalités d'une gestion de la compatibilité économie écologie d'autre part. Ainsi, toute démarche de développement durable doit définir au préalable les critères d'action, les objectifs à atteindre et les niveaux des risques acceptables.

Par exemple, la formation de l'ozone dans l'air est un risque acceptable à l'échelle globale dans la couche qui nous protège du soleil mais c'est un risque inacceptable pour l'air que nous respirons localement. De même, l'utilisation des fertilisants est recherchée pour les rendements des sols les besoins humains mais déconseillée pour la qualité des eaux où elle cause un défaut d'oxygène néfaste pour les organismes aquatiques.

## CHANGER DE PARADIGME

La notion de compatibilité sous entend une notion de finalité d'un système ou sous système en interaction avec son environnement. On passe ainsi d'une analyse des structures à une analyse des flux et des échanges entre les différents composants : systèmes naturels – sociaux – économiques – politiques – culturels

Il est nécessaire de mener des recherches et des investigations sur des faits réels observés, d'analyser les interactions de toute activité à l'échelle locale et de mieux comprendre les évolutions dynamiques d'une manière globale et transversale. L'approche transversale est une démarche qui permet de concilier les points de vue des défenseurs de l'environnement et ceux des lobbies du monde économique. L'expert qui doit donner un avis scientifique ou technique sans jugement de valeur, utilise les évolutions des connaissances dans tous les domaines. Il est amené aujourd'hui à intégrer le paradigme de l'incertitude et de l'analyse des risques.

Les scientifiques, sociologues et économistes sont tous aujourd'hui convaincus que la certitude déterministe est réductrice, l'ampleur des effets n'est plus en proportion avec l'intensité des causes. Un effet (impact – danger – accident) n'a pas forcément une cause simple né-

cessaire et suffisante mais une multitude de causes probables qui résultent de plusieurs situations particulières, qu'on définit comme des « facteurs de risques ».

La notion de « risque » conduit à une nouvelle conception probabiliste du lien causal et soulève la difficulté de l'incertitude et de l'utilisation des probabilités dans un processus de décision.

L'analyse des risques implique nécessairement une négociation entre plusieurs partenaires et avec l'opinion publique, pour définir les critères et les conditions de l'acceptabilité d'un commun accord. Le problème sort ainsi du champ scientifique. Cette dimension politique, culturelle et sociale est déterminante pour les décisions et les mesures qui seront prises pour assurer la compatibilité entre le développement et l'environnement.

L'exemple du principe de précaution est révélateur. Les termes de la loi de 1995 en application de la déclaration de Rio (1992) précisent bien « l'absence de certitude, ..., ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement à un coût économiquement acceptable ».

Dans la plupart des cas, on réclame l'application de ce principe en omettant les termes « graves et irréversibles » et « coût acceptable ». Ce qui revient à envisager le risque zéro qui pourrait remettre en question toute innovation ou progrès technique.

## LA MAÎTRISE DES RISQUES PAR LA PRÉVENTION

Cette compatibilité entre le développement et l'environnement n'est pas une utopie. Aujourd'hui, Le progrès technique, les recherches sur les nouveaux produits et procédés ont créé une dynamique qui a contribué à la généralisation des biens, à l'accès facile à l'énergie et à l'eau et à l'amélioration du niveau de vie moyen planétaire. Néanmoins cette amélioration continue et généralisée devient alarmante et nécessite une analyse et une maîtrise des risques.

Conscients des problèmes que peuvent engendrer les impacts sur l'environnement, un certain nombre d'industriels investissent pour minimiser les impacts des sites. Des procédés propres à l'économie des fonctionnalités, chaque secteur industriel essaie de concilier son développement et les équilibres environnementaux.

Les premières actions ont consisté à dépolluer les flux, démarche corrective dite « end-of-pipe ». Depuis quelques années, une autre approche s'est imposée, la démarche de prévention, agir à l'amont et réduire les impacts à la source. On peut citer comme exemples : l'éco produit (conçu avec le minimum d'impact possible) – les MTD (meilleures technologies disponibles) ou l'écologie industrielle, démarche qui permettrait une nouvelle organisation des activités (en boucle fermée pour les déchets). Elle s'inspire de l'écosystème et son fonctionnement : les rejets sont très limités quand l'organisation fait que les déchets des uns sont les matières premières des autres. Soutenus par les pouvoirs publics et par des organismes mondiaux, les projets des éco – parcs se multiplient dans le monde.

Les progrès constants des acteurs (économiques, politiques et sociaux) pour un développement humain et écologique laissent augurer d'une meilleure situation à l'avenir : un développement maîtrisé et une meilleure qualité de vie collective.